

## EPIC « OFFICE DE TOURISME DE BELLE-ÎLE-EN-MER »

### Procès-verbal de la séance du comité de direction du jeudi 18 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 septembre 2025 à 19h30, les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à la Communauté de Communes – Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

|  |                                      |   |
|--|--------------------------------------|---|
| Nombre de conseillers :<br>➤ en exercice : 21<br>➤ présents : 13<br>➤ votants : 14 | * Membres présents :                 |   |
|  | Collège des élus                     | Jean-Luc GUENNEC, Tibault GROLLEMUND, Valérie LE BIHAN, Dominique ROUSSELOT, Soizic LUCAS, Marie THUILLIER.   |
|  | Collège des professionnels           | Dominique MICHAUD, Pierre-Paul AUBERTIN, Marianne LE POETVIN, François DESARD, Nicole LENOBLE, Stéphane MAUGER ;  |
|  | Collège des personnalités qualifiées | Pierrick PAINVIN,   |
|  | * Membres représentés :              |   |
|  | Collège des élus                     | Ronan JUHEL donne pouvoir à Pierre-Paul AUBERTIN.   |
|  | Collège des professionnels           |   |
|  | Collège des personnalités qualifiées |   |
|  | * Membres absents :                  | Noémie SOULIER, Guillaume CHATELAIN, Katia LE PORT, Hélène JUGEAU.  |
|  | Collège des élus                     |   |
|  | Collège des professionnels           | Laurent CLEMENT, Claude LEBORGNE.   |
|  | Collège des personnalités qualifiées | Régina DUTACQ   |
|  | * Étaient également présents :       | Julien FROGER – Directeur de l'office de tourisme<br>Camille BEVAND – Responsable Accueil, Communication et Développement<br>Geneviève PAILLET – Responsable Administratif, partenariats et qualité de l'office de tourisme |

### Ordre du jour

#### 1. Approbation du dernier compte rendu

#### 2. Délibérations

- |     |  |
|-----|--|
| 2.1 | <i>Délibération : Avenant N°2 à la convention d'objectifs et de moyens</i>   |
| 2.2 | <i>Délibération : Avenant N°1 à la convention de mise à disposition pour la gestion de la régie taxe de séjour</i> |
| 2.3 | <i>Délibération : Convention de partenariat 2025 Mairie de Sauzon - OTBI</i>                                       |
| 2.4 | <i>Délibération : Décision modificative 4 : Augmentation de crédit du compte 2183</i>                              |

#### 3. Porté à connaissance

- |     |  |
|-----|--|
| 3.1 | <i>Litige OTBI – ancienne directrice Délibération autorisant le directeur à engager la dépense</i> |
| 3.2 | <i>Engagements de » dépenses supérieurs à 2 000,00 €HT.</i>  |

#### 4. Retour sur la saison 2025

- |     |  |
|-----|--|
| 4.1 | <i>Chiffres clés</i>                   |
| 4.2 | <i>Point sur la randonnée</i>          |
| 4.3 | <i>Point sur les acteurs nautiques</i> |

#### 5. Modalité d'organisation et déroulement de la réunion de fin de saison (15/10/25 à 18h30)

*Belle-Île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



## 6. Point sur l'actualisation de la stratégie touristique

### 7. Questions diverses

- 7.1
- 7.2
- 7.3

*ADT 56 : labélisation green destination  
Échanges sur la date et l'ordre du jour du prochain CODIR  
Autres*

Le président ouvre la session ordinaire du Comité de Direction à 19h30

### 1. Validation du dernier compte rendu du CODIR du 21 mai 2025

Le compte rendu du CODIR du 21 mai 2025 était joint à l'invitation. Celui-ci ne soulevant ni question, ni observation, est approuvé à l'unanimité.

|            |            |    |
|------------|------------|----|
| Votes : 14 | Pour       | 14 |
|            | Contre     | 0  |
|            | Abstention | 0  |

### 2. Délibérations

#### 2.1 Délibération : Avenant N°2 à la convention d'objectifs et de moyens

La convention d'objectif et de moyens liant l'OTBI et la CCBI est échue depuis le 31/12/2024 et pourtant s'impose pour fixer les relations entre nos 2 structures et pour respecter les critères DEX.

D'une part, le Conseil Communautaire ayant validé la transformation du mode de gestion de l'OTBI en SPIC au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (18 mars 2025, Délibération n°25-049-B2),

D'autre part, la stratégie de développement touristique intercommunale étant prolongée jusqu'en 2027, dans le cadre d'une démarche d'actualisation est en cours

Il est proposé au CODIR d'approuver, dans les pas de la CCBI (10/07/2025, délibération n°25-131-B2), la prorogation jusqu'au 31/12/2025 de la convention d'objectifs et de moyens, en modifiant les articles 1,3,4 et 5.

|            |            |    |
|------------|------------|----|
| Votes : 14 | Pour       | 14 |
|            | Contre     | 0  |
|            | Abstention | 0  |

L'avenant ayant été joint à l'invitation, il est demandé aux membres du CODIR d'autoriser le directeur à le signer.

#### 2.2 Délibération : Avenant N°1 à la convention de mise à disposition pour la gestion de la régie taxe de séjour

Le CODIR du 16/10/2024 (Délibération n°2024-10-16-001), a permis l'activation le 28/11/2024 de la mise à disposition de Madame Geneviève PAILLET, pour assurer la gestion de la régie Taxe de Séjour pour le compte de la CCBI.

De décembre 2024 à juin 2025, le caractère expérimental de cette mise à disposition justifiait que la convention porte uniquement sur cette période et soit établie à titre gracieuse.

D'une part, l'expérimentation ayant prouvé de l'intérêt de ce fonctionnement,

*Belle-Île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



D'autre part, le Conseil Communautaire ayant validé la transformation du mode de gestion de l'OTBI en SPIC au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (18 mars 2025, Délibération n°25-049-B2), Il est décidé de prolonger la durée de la convention jusqu'au 31/12/2025, en modifiant les articles 2 et 5 de la convention actant d'un remboursement mensuel de la CCBI à l'OTBI pour un montant forfaitaire de 1 015 €/mois.

|                   |                   |           |
|-------------------|-------------------|-----------|
| <b>Votes : 14</b> | <b>Pour</b>       | <b>14</b> |
|                   | <b>Contre</b>     | <b>0</b>  |
|                   | <b>Abstention</b> | <b>0</b>  |

L'avenant ayant été joint à l'invitation, il est demandé aux membres du CODIR d'autoriser le directeur à le signer.

### **2.3 Délibération : Convention de partenariat 2025 Mairie de Sauzon -OTBI**

Le fonctionnement du Point I est perfectible. Une réunion a eu lieu le 9 septembre dernier en présence de Ronan JUHEL, Violaine PORTUGAL, Julien FROGER, Camille BEVAND et Laïla HAMCHERIF.

Le Point I est très fréquenté par des visiteurs en recherche d'informations touristiques. Il y a quelques points de réglages à améliorer notamment sur la communication entre le Point I et l'OTBI, l'affichage des informations.

Le Point I mérite d'être mieux équipé afin d'être plus attractif et plus efficace, des moyens seront portés au budget 2026. L'accent sera également mis sur la formation du personnel en place.

La question de la localisation du Point I se pose. Mais le déplacer soit à Pen Prad soit au niveau du débarcadère générera des coûts RH car la mutualisation de services (gestion des sanitaires / Pont I) ne serait plus possible.

Issus de la volonté d'assurer une information touristique depuis le port de Sauzon, un point I a été mis en place en 2021. Depuis 2023, la gestion de ce point est assurée par la commune dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'OTBI.

Cette convention fixe les modalités de fonctionnement, de partages d'information, de formation, de suivi, entre les agents d'accueil saisonnier et l'OTBI.

La convention 2025 n'apporte pas de différence d'avec celle de 2024. La participation de l'OTBI reste égale à 7 751€. Cette somme a été portée au budget primitif.

|                   |                   |           |
|-------------------|-------------------|-----------|
| <b>Votes : 14</b> | <b>Pour</b>       | <b>14</b> |
|                   | <b>Contre</b>     | <b>0</b>  |
|                   | <b>Abstention</b> | <b>0</b>  |

L'avenant ayant été joint à l'invitation, il est demandé aux membres du CODIR d'autoriser le directeur à le signer.

### **2.4 Délibération : Décision modificative 4 : Augmentation de crédit du compte 2183**

Une irrégularité non bloquante a été relevée par le Service de Gestion Comptable lors de la présentation du budget 2025.

Au compte 2183 il manque la dotation 2025 des biens antérieurs à 2019 pour la somme de 169,35 €

L'écriture à passer est la suivante

#### Section d'Investissement

➤ Crédit du compte 2183 : 169,35 €

|                   |                   |           |
|-------------------|-------------------|-----------|
| <b>Votes : 14</b> | <b>Pour</b>       | <b>14</b> |
|                   | <b>Contre</b>     | <b>0</b>  |
|                   | <b>Abstention</b> | <b>0</b>  |

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



### 3. Porté à connaissance

#### 3.1 Litige OTBI – ancienne directrice Délibération autorisant le directeur à engager la dépense

L'OTBI en tant qu'EPIC a hérité du litige opposant l'ancienne directrice à l'Association. Dans ce cadre l'OTBI a été condamné pour des faits de harcèlement moral et de licenciement nul par la juridiction du conseil des Prud'hommes de Lorient (octobre 2020), décision confirmée par la cour d'appel de Rennes (décembre 2023).

Consécutivement le pôle social du tribunal de vannes a été saisi du dossier afin de fixer certaines indemnités additionnelles, sans remettre en cause les jugements précédents. La décision a été prise en aout 2025 (sous réserve d'appel).

Aussi, au terme de cette dernière procédure, considérant que le Bureau de l'OTBI ne souhaite pas faire appel de la décision, il convient de verser :

- 2 000, 00 € au titre d'l'article 700 (frais d'avocat de la partie adverse par l'intermédiaire de la CARPA

Ce 1<sup>ier</sup> montant à déjà été versé, dans le cadre de la délégation de signature du directeur, le 12/09/25

- 14 483,90 € d'indemnité à l'ancienne directrice par l'intermédiaire de la CPAM

Le versement de ce second montant dispose des crédits nécessaires sur le compte 6712, mais nécessite l'approbation du CODIR du fait que son montant dépasse la délégation du directeur.

|            |            |    |
|------------|------------|----|
| Votes : 14 | Pour       | 14 |
|            | Contre     | 0  |
|            | Abstention | 0  |

#### 3.2 Engagements de » dépenses supérieurs à 2 000,00 €HT.

| Chapitre | Compte    | Fournisseur      | Intitulé                                   | Montant HT |
|----------|-----------|------------------|--|------------|
| 21       | 2188      | Eres Signarama   | Pare soleil porte entrée                   | 2 045,73   |
| 11       | 6228      | Yasmeen Besnier  | Reportage photo                            | 6 720,00   |
| 11       | 611       | LB2M             | Ingénierie 2 <sup>nd</sup> semestre        | 2 784,72   |
| 11       | 607       | Rapid Imprimerie | Topo guides de randonnées                  | 2 344,00   |
| 11       | 6063/6228 | 47 Nord          | Création mobilier gare maritime 1ere phase | 2 692,80   |
| 11       | 6063/6228 | 47 Nord          | Création mobilier gare maritime 1ere phase | 2 692,80   |
| 67       | 6712      | Carpa Rennes     | Article 700                                | 2 000,00   |

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

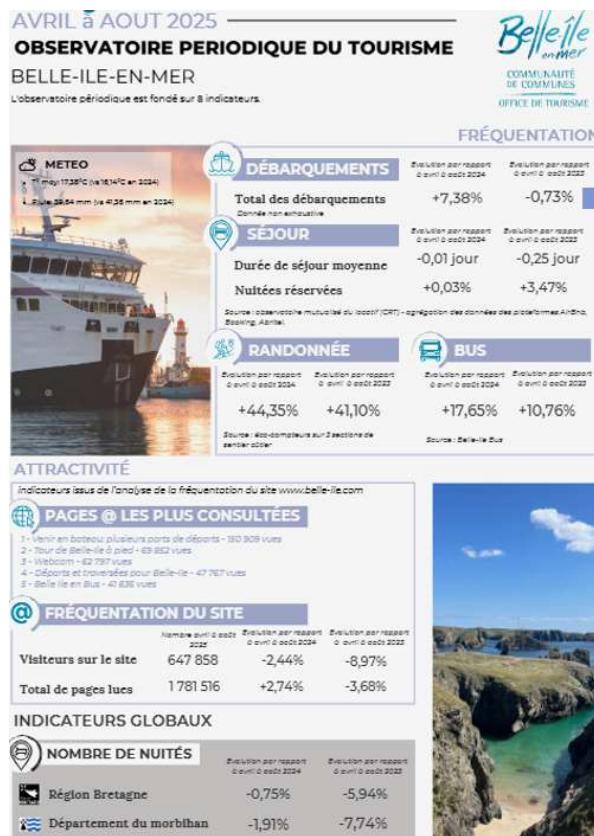
OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



## 4. Retour sur la saison 2025

## *4.1 Chiffres clés*



L'observatoire périodique a été transmis à l'ensemble des membres du COmité de DIRection. Il reste à effectuer un travail de présentation et d'interprétation. Le croisement de données se révèle compliqué.

L'analyse mois par mois de la situation est présenté :  
On compare toujours par rapport à 2 années n-1 et n-2.  
On constate que le mois de juin est excellent, ainsi que le mois d'août.

Dominique MICHAUD propose que l'on fasse une analyse périodique depuis le mois de janvier. Cela sera fait prochainement.

*Belle-Île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

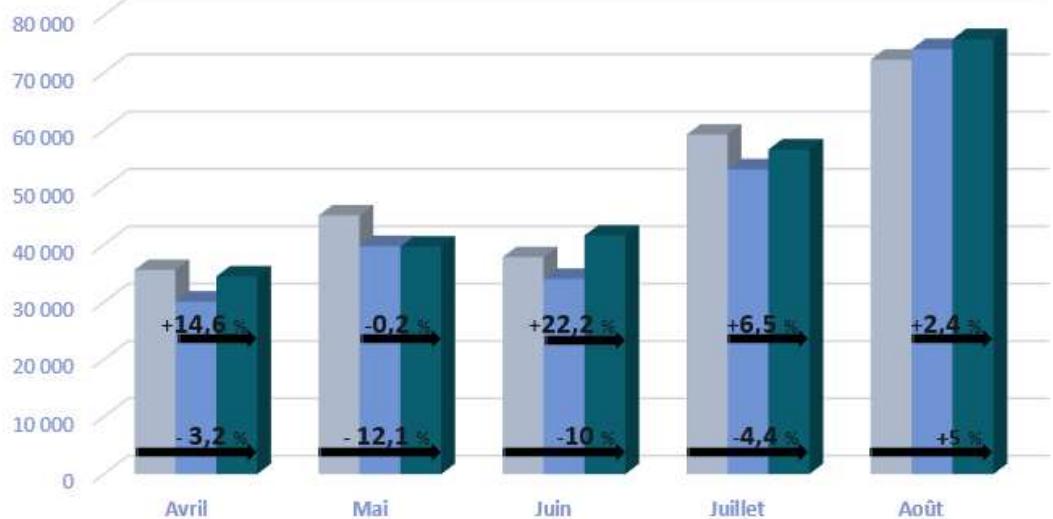


SIRES 878 114 107 00013 – About France IM 030200003  
Tél : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)

■ : 000 00 (0)2 97 91 91 99 ■ [info@belle-nc.com](mailto:info@belle-nc.com) ■ [www.belle-nc.com](http://www.belle-nc.com)

OTBI = Comité de direction du 18/09/25

Toutes compagnies + aérodrome  
**DEBARQUEMENTS Avril > Août 2023 / 2024 / 2025**



Pour les nuitées, nous utilisons les données de l'observatoire mutualisé du locatif qui agglomère les nuitées transmises par AirB&B, Abritel et Booking. Cette donnée est partielle car elle ne prend en compte que ces opérateurs. Cet indicateur montre que contrairement à la région et au département, Belle-Ile affiche une moins bonne croissance.

L'indicateur séjour utilise l'observatoire mutualisé du locatif porté par le CRT, agrégeant les données des OTA

**Evolution du nbre de nuitées réservées**

| Avril à aout | 2025 vs 2024 | 2025 vs 2023 |
|--------------|--------------|--------------|
| Bretagne     | + 4,55 %     | + 8,23 %     |
| Morbihan     | + 2,79 %     | + 4,54 %     |
| Belle Ile    | + 0,03 %     | + 3,47 %     |

Quand on compare les données de l'observatoire mutualisées avec celles transmises par flux vision (= flux téléphoniques), les tendances ne sont pas du tout les mêmes.

| NOMBRE DE NUITÉS        |  | Evolution par rapport à Avril 2024 | Evolution par rapport à Avril 2023 |
|-------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|
| Région Bretagne         |  | -0,75%                             | -5,94%                             |
| Département du morbihan |  | -1,91%                             | -7,74%                             |

Lorsque le système de régulation des meublés sera pleinement actif, nous pourrons avoir des données sur les nuitées à Belle-Ile. Ce seront des données annuelles du fait que les opérateurs numériques ne déclarent que 2 fois par an.

Dominique MICHAUD demande s'il est possible d'extraire des données concernant les nuitées en hôtellerie. Cela est possible via la plateforme de déclaration de taxe de séjour, sous réserve que tous les hôtels déclarent mensuellement.

Dominique MICHAUD indique que les hôtels affichent une hausse de +15% de nuitées vs 2024.

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

Tél : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



Pierrick PAINVIN propose que l'on donne également le % d'excursionniste à la journée par rapport au séjournant. Cela fait de nombreuses années que nous essayons d'avoir cette donnée auprès de la Compagnie.

Les membres du CODIR s'interrogent et déplorent l'absence répétée d'un représentant de Breizh Go Océane.

#### Concernant l'activité saisonnière de l'Office :

##### La saison vue depuis l'espace d'accueil

>>> Evolution de fréquentation site @ = -2,44% vs 2024

>>> Evolution de l'information téléphone = +12,47% vs 2024

>>> Evolution de l'information mail = +15,24% vs 2024

>>> Evolution de l'information en physique = Données non exploitables

Une équipe d'accueil très mobilisée tant par l'accueil à distance que par l'accueil à l'office. Des efforts restent à fournir pour maintenir la performance du site internet.

##### Le Point I de Sauzon

Un bilan de saison 2025 qui confirme la nécessité du point I à Sauzon. Des axes d'amélioration ont été identifiés et sont à travailler pour la saison 2026 : journées de formations, augmentation de la visibilité, approvisionnement et organisation de la diffusion de la documentation etc.

##### L'accueil en gare maritime

Dans le cadre du partenariat OT BQGS / OTBI, les 3 Totems sont en place depuis le 30/07/2025. De nombreux points restent à améliorer dans le cadre du Groupe de travail avec la Région et Breizh Go Océane, tel que :

- Le positionnement des Totems
- La sensibilisation aux fragilités insulaires

Du fait de l'évolution de comportement de nos visiteurs, un recrutement supplémentaire a été fait début juillet pour pouvoir répondre aux sollicitations. Le conseil en séjour est de plus en plus poussé et complet que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Le ressenti est que nous avons accueilli plus de monde et ce tout au long de la journée. Le lieu ainsi que son emplacement en cœur de bourg sont une réussite.

La signalétique à l'arrivée sur le port reste à améliorer.

Les totems en gare maritime de Quiberon sont posés depuis fin juillet. Quelques points notamment d'emplacement restent à finaliser. Il faut également revoir l'emplacement des cartels portant sur la sensibilisation sur les grands thèmes (nature, déchets, sécurité routière, eau) dans la file d'attente.

#### Point sur le service Partenaires

#### Belle-Île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

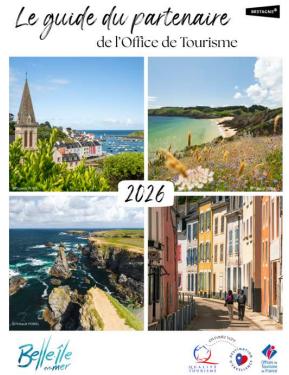
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

Tél : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



### >> Mise en place d'une équipe dédiée

- Assurer un lien permanent avec les acteurs du tourisme & aller vers les partenaires
- Connaître les offres proposées pour mieux les valoriser
- Connaître et répondre aux attentes & faire évoluer l'Office de Tourisme



Magali MAROILLEAU a rejoint l'équipe mi-mars.

Dans un premier temps, Magali est allée au-devant des partenaires pour se présenter. Elle a effectué 138 visites dont 58 ont abouti à un échange plus poussé.

Magali a fait de nombreux déplacements pendant la saison pour dépanner nos partenaires en documentation.

En parallèle de cela, nous avons mis un système de fonctionnement qui nous permet d'être très réactives et de répondre aux demandes dans la journée voire la demi-journée.

Dans un deuxième temps, nous avons mis en place un questionnaire de satisfaction. Cela répond aux exigences du label « Destination d'excellence » et nous permet de récolter les attentes de nos partenaires, leur besoin tant au niveau des supports de communication qu'au niveau de l'accompagnement que nous pouvons proposer.

Nous avons également lancé l'appel à partenariat 2026.

Nous allons mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à nos prochaines éditions pour 2027 et avoir des documentations qui répondent mieux aux attentes de nos visiteurs (un guide de « préparation de séjour » et un guide de séjour). L'objectif prioritaire 2026 étant la carte touristique.

Nous allons proposer des ateliers, avec le service communication, sur comment gérer les réseaux sociaux par exemple.

L'appel à partenariat va nous permettre de faire de nouvelles rencontres et d'avoir des échanges sur ce que nous attendons et sur ce que nos partenaires attendent.

### 4.2 Point sur la randonnée

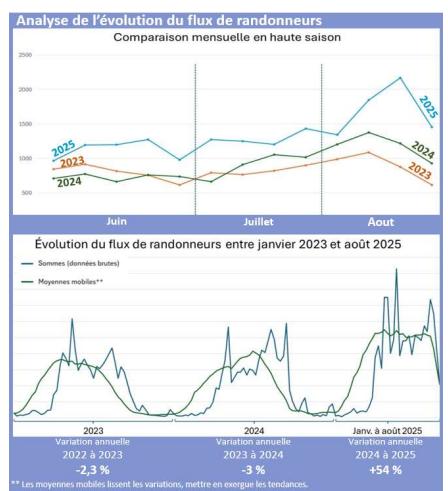
Les données proviennent des Eco-compteurs placés sur les sentiers.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : +44% vs 2024 de flux de randonneurs sur avril à août.

On constate une nette augmentation des randonneurs sur les 3 mois d'été cette année.

Dominique ROUSSELOT indique que la clientèle randonneur a bien rajeuni et que c'est une clientèle qui consomme.

Il existe une problématique de comportement au-delà de la question du bivouac. Un communiqué de presse a été fait par les élus de la Communauté de Communes. L'Office de Tourisme assure une veille active sur les réseaux sociaux et



## Belle-Île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

Tél : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



interpelle les influenceurs sur leur communication et leur demande de dépublier ou de modifier leur publication, mais cela n'est pas toujours fait.

Cette clientèle est une clientèle importante pour Belle-Ile qu'il nous faut conserver. Mais il nous faut trouver un équilibre.

L'engouement pour la randonnée est un phénomène national.

Pierrick PAINVIN estime que cette année les excursionnistes randonneurs à la journée ont été moins présents, il serait vraiment intéressant d'avoir la données excursionniste – séjournant.

Pierrick PAINVIN informe qu'il est tombé sur un article mettant en concurrence Belle-Ile qui « croule sous les touristes » en comparant « l'île sauvage Houat ».

[Cette île méconnue du Morbihan est la solution parfaite à l'afflux touristique de Belle-Île-en-Mer - Carre d'info](#)

Pierrick PAINVIN indique qu'en effet les Belle-Ile Bus ont bien fonctionné cette saison car outre les randonneurs on observe une mutation des services au niveau des mobilités douces. Et que la fréquentation des Belle Ile Bus a dû se ressentir sur les locations de véhicules et de cycles.

#### **4.3 Point sur les acteurs nautiques**

Nous rencontrons un problème récurrent avec les partenaires nautiques, ceux qui proposent des sorties en mer.

Pour les mettre en avant, nous avons proposé de leur faire des vidéos.

Le bureau de l'office avait proposé une réunion, à laquelle aucun acteur nautique n'est venu.

Ils contestent le fait que l'office fasse de la billetterie pour des acteurs du continent. Mais ce qu'ils attendent de l'Office n'est pas clair.

Ils souhaitent plus de mise en avant mais ont assez de travail.

La situation est conflictuelle mais nous ne voyons pas de solution.

Le représentant des activités de loisirs au sein du COmité de DIRECTION étant de façon récurrente absent aux réunions, il est difficile de lui demander d'intervenir.

---

## **5. Modalité d'organisation et déroulement de la réunion de fin de saison (15/10/25 à 18h30)**

La réunion aura lieu avant les vacances de la Toussaint, comme cela avait été dit l'an passé.

Nous proposons comme date le mercredi 15 octobre.

Dominique MICHAUD propose d'accueillir cette réunion au Castel Clara.

L'ordre du jour sera :

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



**1** **Le bilan de la saison 2025**  
*pour en tirer les enseignements*

**2** **Les objectifs de la politique touristique**  
*pour finaliser l'actualisation de la stratégie*

**3** **L'animation du réseau des partenaires**  
*pour que nos services répondent à vos attentes*

Après échanges, la réunion débutera à 19h00.

## 6. Point sur l'actualisation de la stratégie touristique

En 2025, il y a eu plusieurs réunions de concertation dont une réunion collective à la salle Sarah Bernhardt pilotées avec l'appui de l'ADT56.

Une synthèse d'actualisation a été extraite .

### >>> Les constats révélés par la consultation -février 2025-

Une réaffirmation des constats, reformulés par rapport à la stratégie initiale, mais globalement inchangés.



*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)

## Le bilan des concertations-consultations 2025

### >>> Les objectifs stratégiques issus de la concertation -mars 2025-

Des objectifs stratégiques retravaillés éclairant différemment des enjeux présents dans la stratégie 2019 > 2024.



Pour construire l'actualisation de la stratégie touristique, nous nous sommes basés sur les bilans fournis par l'ADT après les consultations. Ici, on retrouve la formulation des objectifs stratégiques. Nous les identifions de deux manières : ceux qui existaient déjà dans la stratégie 2019/2024 et qui ont été retravaillé et ceux qui apportent de nouvelles notions comparé à l'ancienne stratégie.

#### Objectif stratégique

### Mettre en valeur la nature et le ressourcement comme pilier de l'expérience touristique

#### Objectif opérationnel

#### Valoriser les diversités biologiques et paysagères en facilitant l'appropriation

Ex. : @ Vagabondez / Accueil Nature / Site @ et réseaux-socio / ...

#### Objectif opérationnel

#### Permettre à un public varié de découvrir les richesses naturelles de l'île

Ex. : Accès handicapé plage / Espace accueil rando-vélo / @ Vagabondez / ...

#### Objectif opérationnel

#### Impliquer les acteurs du tourisme pour la conservation et la valorisation des paysages et de la nature

Ex. : Engagé par nature / Charte N2000 / Appel à projet dest° / ...

#### Objectif opérationnel

#### Accompagner un développement maîtrisé de l'offre d'immersion dans la nature

Ex. : Accompagnement activités en site protégé / ...

#### Objectif opérationnel

#### Atténuer les impacts des fréquentations sur les paysages et les espaces naturels

Ex. : Stratégie rando (bivouac) / Canalisation piétement / ...

Ici, vous retrouverez les objectifs opérationnel de l'objectif stratégique « Mettre en valeur la nature et le ressourcement comme pilier de l'expérience touristique ».

Beaucoup d'actions sont déjà en place et mérite que nous continuons de les investir pendant la période 2025-2027.

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

Tél : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



#### Objectif stratégique

### Promouvoir l'identité du territoire

**en valorisant son patrimoine, sa culture et son art de vivre pour offrir aux visiteurs une expérience singulière et mémorable**

#### Objectif opérationnel

### Diffuser et valoriser en continu les évènements et les animations en s'adaptant aux attentes des visiteurs

Ex. : Affichage agenda dynamique / Outils 'road book numérique' / ...

#### Objectif opérationnel

### Restaurer, maintenir et améliorer l'accès aux grands monuments d'histoire de l'île

Ex. : Projet Citadelle-ACCOR / Avenir Grand Phare / Restauration Phare Poulains / ...

#### Objectif opérationnel

### Structure et mettre en valeur l'artisanat local, les terroirs et les traditions locales

Ex. : Guide de l'artisanat

Derrière cet objectif stratégique, des enjeux de communication et de diffusion de l'information sont à mettre en place et seront le fruit d'une collaboration OTBI/CCBI.

Pour donner suite à la remarque de François DESARD, sur l'importance d'inclure la notion d'accessibilité à tous toute l'année comme objectif opérationnel.

Aussi, aux vues des problématiques rencontrées face au manque d'offres répondant à l'itinérance, il nous paraît important d'ajouter un objectif stratégique « Structure l'offre randonner pour accompagner la demande d'itinérance Le Tour de Belle-Ile ».

#### Objectif stratégique

### Faire du tourisme un moteur du développement

**durable profitant au territoire, à ses habitants toute l'année**

#### Objectif opérationnel

### Garantir un dialogue entre acteurs économique et élus pour appréhender les tensions - saturations et envisager les solutions

#### Objectif opérationnel

### Agir sur les tensions induites par l'économie touristique sur le logement à l'année et saisonnier

Ex. : Régulation Meublés / Evolution PLU / ...

#### Objectif opérationnel

### Valoriser, voir favoriser, les offres et évènements hors saison pour bien vivre à Belle Ile et maintenir une attractivité touristique

#### Objectif opérationnel

### Encourager une économie locale durable en la valorisant auprès de visiteurs

Ex. : Guide des producteurs

À la suite de la présentation de cet axe stratégique, il nous a été demandé de retravailler son intitulé car la notion de développement durable n'est pas la plus adaptée la plus adaptée. Une proposition sera retravaillée.

*Belle-Île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



#### Objectif stratégique

**Faciliter les mobilités vers, sur et depuis Belle Ile  
en développant des solutions de mobilité douce adaptée aux besoins des visiteurs et des habitants**

#### Objectif opérationnel

**Faire entendre la voix de Belle-Ile pour faciliter l'accès à la gare maritime depuis Auray**

Ex. : Rencontre AQTA-Quiberon / Partenariat OTBI + OT BQGS

#### Objectif opérationnel

**Poursuivre les collaborations actives pour une desserte maritime en phase avec les besoins des habitants et des visiteurs**

Ex. : Rencontres CCBI-OTBI + Maires + Région + Brezh-Océane

#### Objectif opérationnel

**Favoriser les mobilités touristiques durables pour favoriser la découverte de l'île**

Ex. : Renouvellement DSP Belle Ile Bus / Retravail projet piste vélo RD / ...

#### Objectif opérationnel

**Sensibiliser et aménager pour améliorer la cohabitation entre les différents modes de déplacement sur le réseau routier**

Ex. : Sécurisation itinéraire vélo / Film bateau et web / Gilet Jaunes / ...

Lors du travail d'analyse et de construction des axes, nous avons fait le choix de modifier légèrement l'intitulé de l'objectif stratégique. Pour rappel, la proposition de l'ADT était : « Garantir un accès fluide et durable vers, depuis et sur Belle-Ile ».

#### Objectif stratégique

**Mettre en place une promotion maîtrisée & un accueil de qualité tout au long du séjour**

**Un positionnement, une promesse inchangée**

**Un bout de campagne au milieu de l'océan, une nature battue par la mer, des caractères insulaires fiers, forts et vrais**

Belle-Ile-en-Mer, larguer les amarres, prendre le large, revenir à l'essentiel suivre les plus grandes des îles bretonnes

**Des cibles définies au dernier trimestre 2024**

**Couple sans enfants sur les ailes de saison et l'hiver**

**Séminaires d'entreprise en juin et septembre**

**Les familles sur les vacances d'automne et de printemps**

**Les groupes d'amis hors vacances scolaires**

**Les randonneurs hors été**

Ici, il a aussi été question de remanié l'objectif stratégique afin de l'adapter aux enjeux de Belle-Ile. Pour rappel, la proposition de l'ADT était : « Renforcer l'attractivité de la destination ».

Après échanges, il a été décidé de modifier l'intitulé pour « Mettre en place une promotion ciblée »

Dominique MICHAUD a demandé qu'il soit ajouté dans les cibles les clientèles étrangères.

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



Objectif stratégique

## Mettre en place une promotion maîtrisée & un accueil de qualité tout au long du séjour

Objectif opérationnel

### Valider annuellement les outils de promotion à mobiliser, par nous même et en partenariat

Ex. : Part. ~~agce~~ de presse OT BQGS / Action presse CRT / Campagne ADT / ...

Objectif opérationnel

### Rester numériquement performant et améliorer la présence de l'office sur les réseaux-socio pour maîtriser notre image

Ex. : ~~Renouy~~. Site @ / Anim. Réseaux-socio / Dépublication / Formation partenaires / ...

Objectif opérationnel

### Trouver un consensus entre « besoin de publicité » & « crainte de saturation » pour établir une stratégie à long terme, maîtrisée

Objectif opérationnel

### Emmener les pro. du tourisme, dans la démarche Destination d'Excellence porté par l'Office, pour faire de l'île une terre d'accueil

Objectif stratégique

## Animer une politique touristique participative adaptable et fondées sur des données fiables

Objectif opérationnel

### Maintenir, améliorer et compléter les indicateurs de l' « observatoire touristique »

Ex. : Panel pro. pour indicateur conso / Augmentation compteurs GR / ...

Objectif opérationnel

### Continuer à diffuser les fiches périodiques d'observation et en améliorer la clarté d'interprétation

Objectif opérationnel

### Mener des études de fréquentations permettant d'observer et d'analyser les tendances à moyens terme

Objectif opérationnel

### Permettre l'appropriation de la stratégie touristique et rendre compte annuellement de sa mise en œuvre

Objectif opérationnel

### Dialoguer individuellement et collectivement avec les actions du tourisme pour faire vivre la stratégie touristique

Ex. : Réunion annuelle du tourisme / Service Partenaires OTBI / ...

*Belle-Île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



## 7. Questions diverses

### 7.2 Échanges sur la date et l'ordre du jour du prochain CODIR

Il faudra faire un CODIR en novembre pour aborder le projet de statuts du SPIC.

La date reste à définir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS  
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)

